

Objet : Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2025

L'an deux mille vingt-six, le 30 mars à 16h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du 12 mars deux mille vingt-six, s'est réuni au Centre Administratif Départemental, 1 espace Jean Pégot à Saint-Gaudens, sous la présidence de Madame Maryse Vezat-Baronia.

Collectivité	Membres titulaires	Présents	Absents	Excusés	Pouvoir à
Conseil Départemental Haute-Garonne	Maryse Vezat-Baronia	☒	☐	☐	
	Anne Boyer	☐	☒	☐	
	Isabelle Hardy	☐	☐	☒	
	Roselyne Artigues	☒	☐	☐	
	Loïc Gojard	☒	☐	☐	
	Christine Courade	☐	☐	☒	
	Patrice Rival	☒	☐	☐	
	Aude Lumeau-Préceptis	☐	☐	☒	
	Emilienne Poumirol	☐	☐	☒	
	Sandrine Baylac	☐	☒	☐	
	Pascal Boureau	☐	☐	☒	
	Martine Croquette	☐	☐	☒	
	Laurence Degers	☐	☐	☒	
	Victor Denouvion	☐	☒	☐	
	Jean-Marc Dumoulin	☐	☐	☒	
	Céline Laurenties-Barrère	☒	☐	☐	
CC Pyrénées Haut-Garonnaises	Alain Puenté	☐	☐	☒	
	Alain Larqué	☒	☐	☐	
Commune Saint- Bertrand-de-	Marie-Claire Uchan	☒	☐	☐	
Commune de Valcabrère	Jean Verdier	☒	☐	☐	

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges
Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens

Accusé de réception en préfecture
031-253102305-20260330-2026-6-BF
Date de télétransmission : 10/04/2026
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Collectivité	Membres suppléants	Présents	Absents	Excusés	Pouvoir à
Conseil Départemental Haute-Garonne	Arnaud Simion (démissionnaire)	☐	☐	☐	
	Marc Pere	☐	☒	☐	
CC Pyrénées Haut-Garonnaises	Patrick Lagleize	☐	☒	☐	
Commune de Saint-Bertrand-de-Comminges	Robin Parnisari	☐	☒	☐	
Commune de Valcabrère	Adrien Adam	☐	☒	☐	
	TOTAL	8	7	9	

Rapport :

La Présidente expose

Le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au Compte Administratif produit par l'ordonnateur et au Compte De Gestion produit par le comptable public. C'est un document commun.

Il met en évidence les informations clés sur la situation financière de la collectivité, notamment la présentation des résultats, du bilan, du compte de résultat synthétique, ainsi que les taux des contributions et produits afférents.

Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Le CFU répond à deux objectifs principaux :

- ⇒ Une information financière plus simple et plus lisible : un seul document au lieu de deux partiellement redondants, et souvent trop volumineux.
- ⇒ Une information également enrichie, grâce au rapprochement, au sein du CFU, de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

Le Compte Financier Unique (CFU) constitue le bilan financier de l'exercice budgétaire et exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace, en dépenses et en recettes, les prévisions ainsi que les réalisations dans chacune des deux sections. Son vote par le Comité syndical vaut arrêté des comptes.

En fonctionnement, la gestion du syndicat se résume essentiellement au paiement du forfait de mise à disposition de services du Département de la Haute-Garonne, la cotisation à l'Agence Technique Départementale pour son assistance en matière de comptabilité, d'informatique, juridique, etc. et la maintenance du logiciel de gestion financière.

En investissement, les réalisations concernent les marchés publics signés relatifs : aux travaux de valorisation du site (phase esquisse réalisée), l'accompagnement de l'AMO pour la valorisation du site, les honoraires de la Maîtrise d'Œuvre des sanitaires et du local d'accueil ainsi que le relevé topographique pour l'opération de valorisation du site.

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges
Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens

Accusé de réception en préfecture
031-253102305-20260330-2026-6-BF
Date de télétransmission : 10/04/2026
Date de réception préfecture : 10/04/2026

Le CFU 2025 établi pour le Syndicat mixte pour le développement et la promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère est présenté comme suit :

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Voté 2025	CFU 2025	% de réalisation	Chapitre	Recettes de fonctionnement	Voté 2025	CFU 2025	% de réalisation
011	Charges à caractère général	5 433,00	0,00	0,00%	002	Résultat de fonctionnement reporté	615 514,90	0,00	
	Fournitures pour réunion comités ou autres	500,00	0,00	0,00%					
	Prestations de service	1 000,00	0,00	0,00%					
	Assurance	433,00	0,00						
	Frais de déplacement comité scientifique	3 500,00	0,00						
012	Charges de personnel	5 000,00	5 000,00	100,00%					
	Mise à disposition de service (forfait)	5 000,00	5 000,00	100,00%					
65	Autres charges de gestion courante	3 369,00	1 559,20	46,28%					
	Adhésion ATD31	89,00	101,00	113,48%					
	création site Internet	600,00		0,00%					
	Abonnement pour l'accès en Saas du logiciel de gestion financière	2 400,00	1 336,92	55,71%					
	Abonnement plateforme marché public	60,00		0,00%					
	Abonnement logiciel télétransmission	120,00	121,28	0,00%					
	Abonnement certificat i-parapheur	100,00							
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 500,00	1 893,36	75,73%					
	Dotations aux amortissements	2 500,00	1 893,36	75,73%					
023	Virement à la section d'investissement	599 212,90	0,00	0,00%					
Total des dépenses de fonctionnement		615 514,90	8 452,56	1,37%	Total des recettes de fonctionnement		615 514,90	0,00	0,00%

Chapitre	Dépenses d'investissement	Voté 2025	CFU 2025	% de réalisation	Chapitre	Recettes d'investissement	Voté 2025	CFU 2025	% de réalisation
001	Résultat d'investissement reporté	19 432,63	0,00	0,00%	021	Virement de la section de fonctionnement	599 212,90	0,00	
	Besoin de financement 2024	19 432,63	0,00	0,00%	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	19 432,63	19 432,63	100,00%
041	Opérations patrimoniales	601 712,90	0,00	0,00%	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 500,00	1 893,36	75,73%
	Subventions d'équipements versées aux organismes publics sur bâtiments et installations (204112)	601 712,90	0,00	0,00%		Dotations aux amortissements	2 500,00	1 893,36	75,73%
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00	0,00%	041	Opérations patrimoniales	601 712,90	0,00	0,00%
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00%		Opérations sous mandat (4582)	601 712,90	0,00	0,00%
	Equipements	0,00	0,00	0,00%	20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00	0,00	0,00%
4581	Opérations sous mandat	601 712,90	24 681,12	4,10%					
		0,00							
	Valorisation du site de SBV (OP 458101)	102 700,00	15 420,00	15,01%					
	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)	14 400,00	11 100,00	77,08%					
	Maîtrise d'Œuvre (MO)	58 000,00		0,00%					
	Contrôle Technique	0,00		0,00%					
	Sécurité et Protection de la Santé (SPS)	14 200,00		0,00%					
	Diagnostic amiante	3 000,00		0,00%					
	Géomètre	7 100,00		0,00%					
	Passage caméra	6 000,00		0,00%					
	Relevé topographique	0,00	4 320,00	0,00%					
	Travaux	0,00		0,00%					
	Réfection des sanitaires (OP 458102)	95 600,00	2 448,00	2,56%					
	Maîtrise d'Œuvre (MO)	8 900,00	2 448,00	27,51%					
	Contrôle Technique	4 700,00		0,00%					
	Sécurité et Protection de la Santé (SPS)	5 000,00		0,00%					
	Travaux	77 000,00		0,00%					
	Local d'accueil (OP 458103)	403 412,90	6 813,12	1,69%					
	Frais de publication des marchés	500,00		0,00%					
	Maîtrise d'Œuvre (MO)	36 000,00	6 813,12	18,93%					
	Contrôle Technique	4 700,00		0,00%					
	Sécurité et Protection de la Santé (SPS)	5 000,00		0,00%					
	Fouilles préventives	300 000,00		0,00%					
	Travaux	57 212,90		0,00%					
				0,00%					
				0,00%					
				0,00%					
	Opérations sous mandat diverses	0,00	0,00	0,00%					
Total des dépenses d'investissement		1 222 858,43	24 681,12	2,02%	Total des recettes d'investissement		1 222 858,43	21 325,99	1,74%

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère
Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges
Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégot, 31800 Saint Gaudens

Accusé de réception en préfecture
031-253102305-20260330-2026-6-BF
Date de télétransmission : 10/04/2026
Date d'acceptation en préfecture : 10/04/2026

Il en découle pour l'année 2025 un déficit sur les deux sections en :

- Fonctionnement : 8 452.56 €
- Investissement : 3 355.13 €

Soit un résultat cumulé pour chaque section de :

	2025
Dépenses de fonctionnement	8 452,56
Recettes fonctionnement	0,00
Résultat de fonctionnement de l'année N	-8 452,56
Résultat de fonctionnement reporté l'année N-1	615 514,90
Résultat fonctionnement cumulé	607 062,34

Dépenses d'investissement	24 681,12
Recettes d'investissement	21 325,99
Résultat d'investissement l'année N avant RAR	-3 355,13
RAR	
Résultat d'investissement l'année N après RAR	-3 355,13
Résultat d'investissement reporté l'année N-1	-19 432,63
Résultat investissement cumulé	-22 787,76
Soit un besoin de financement ou excédent cumulé de l'année de :	22 787,76

Le maire ou le président doit quitter la salle au moment du vote du CFU. Il ne peut donc ni signer le CFU, ni donner ou recevoir de pouvoir pour ce vote. Le compte financier unique (CFU) est signé par l'ordonnateur, en l'occurrence la Présidente. La délibération correspondante est, quant à elle, signée par le président de séance, qui a procédé au vote du CFU en séance.

Madame VEZAT-BARONIA s'étant retirée pour le vote du CFU, Monsieur Patrice RIVAL préside la séance.

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

Décide

- **De prendre** acte de la présentation des éléments du Compte Financier Unique 2025 pour le budget du Syndicat mixte pour le développement et la promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère.

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges
Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégol, 31800 Saint Gaudens

Accusé de réception en préfecture
031-253102305-20260330-2026-6-BF
Date de télétransmission : 10/04/2026
Date de réception préfecture : 10/04/2026

- **D'approuver** le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget du Syndicat mixte pour le développement et la promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère, dressé conjointement par la Présidente et le comptable public de Bagnères-de-Luchon, dont les écritures sont conformes à la comptabilité du comptable public sur le même exercice, annexé à la présente délibération.
- **D'arrêter** les résultats définitifs du Compte Financier Unique 2025 du Syndicat mixte pour le développement et la promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère tels que présentés ci-dessus.
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer les documents constituant le CFU 2025.
- **De donner** pouvoir à Madame la Présidente pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents ou représentés	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
20 titulaires 4 suppléants	13	12	12	0	0

Fait et délibéré le 30 mars 2026
A Saint-Gaudens

Le Président de séance
Patrice RIVAL

Madame la Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de la présente publication ou par le biais du site internet : www.telerecours

Syndicat Mixte pour le Développement et la Promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrère

Siège : Couvent des Olivétains, 31510 Saint-Bertrand-de-Comminges
Services administratifs : Centre Administratif Départemental, 1 Espace Pégol, 31800 Saint-Gaudens

Acte de réception en préfecture
031-253102305-20260330-2026-6-BF
Date de télétransmission : 10/04/2026
Date de réception en préfecture : 10/04/2026

Accusé de réception en préfecture
031-253102305-20260330-2026-6-BF
Date de télétransmission : 10/04/2026
Date de réception préfecture : 10/04/2026